

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

FEVRIER 2016

Édité : le 10 mars 2016

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

FEVRIER 2016

I. DELIBERATIONS :

PV n° 20160209_PV_DOB du 9 février 2016 : Administration Générale : Finances : Débat d'orientations Budgétaires 2016,

Délibération n° 20160209_D_001 du 9 février 2016 : Administration Générale : Finances : Acomptes Subventions 2016 aux Associations Famille Jeunesse et Musica'LS,

Délibération n° 20160209_D_002 du 9 février 2016 : Administration Générale : Finances : FNACA : Demande d'une subvention pour l'organisation d'une assemblée départementale,

Délibération n° 20160209_D_003 du 9 février 2016 : Développement Durable : Finances : Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire : Désignation d'un membre pour siéger à la commission Consultative,

Délibération n° 20160209_D_004 du 9 février 2016 : Développement Touristique : Brochures Touristiques : Mise à jour de la tarification,

Délibération n° 20160209_D_005 du 9 février 2016 : Développement Touristique : Taxe de séjour forfaitaire : Mise à jour du mode de calcul.

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n° 20160201_P_015Bis du 1^{er} février 2016 concernant la signature d'une convention avec le SARL LEMAIRE HARMONIE CONSEIL relative à l'organisation d'un camp hiver en faveur des jeunes du territoire âgés de 12 à 17 ans pour la période du 15 au 19/02/2016 (annule et remplace la décision n° 20160108_P_004),

Décision n° 20160201_P_015Ter du 1^{er} février 2016 concernant la signature d'une convention avec le SARL LEMAIRE HARMONIE CONSEIL relative à l'organisation d'un camp hiver en faveur des jeunes du territoire âgés de 12 à 17 ans, pour la période du 22 au 26/02/2016 (annule et remplace la décision n° 20160108_P_005),

Décision n° 20160201_P_016 du 1^{er} février 2016 concernant la signature d'une convention avec la ludothèque « RICOCHET » pour les enfants de la crèche « Les Matrus » à Saint Didier en Velay,

Décision n° 20160211_P_017 du 11 février 2016 concernant la signature d'une convention avec LA FERME DE GRANDRIS relative à l'organisation d'un camp d'été en faveur des enfants du territoire âgés de 3 à 11 ans, pour un montant de 1 123,00 € TTC,

Décision n° 20160211_P_018 du 11 février 2016 concernant la signature d'une convention avec « CDSA 43 » en faveur des enfants de l'accueil de loisirs L'Ilojeux d'Aurec sur Loire,

Décision n° 20160216_P_019 du 16 février 2016 concernant le remboursement des frais de déplacement d'Annick PIZZETTA pour la formation auxiliaire de bibliothèque,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n° 20160222_P_020 du 22 février 2016 concernant la signature d'une convention de prestation avec Isabelle NAUDIN pour l'organisation d'une exposition et d'un diaporama commenté dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

Décision n° 20160222_P_021 du 22 février 2016 concernant la signature d'une convention de prestation avec DONI DONI pour l'organisation d'un concert dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

Décision n° 20160223_P_022 du 23 février 2016 concernant la signature d'une convention de prestation avec CAB'S DIFFUSION pour l'organisation d'un spectacle enfant dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires.

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 20160223_B_002 du 23 février 2016 concernant la signature d'une convention de participation aux charges de fonctionnement du point info-tourisme de l'Aire Respirando d'Aurec sur Loire à passer avec la Société Publique Locale Loire Semène Loisirs,

Décision n° 20160223_B_003 du 23 février 2016 concernant la signature d'une convention de mise à disposition d'Arlette MOUNIER auprès de la Société Publique Locale Loire Semène Loisirs pour le point info-tourisme de l'Aire Respirando d'Aurec sur Loire,

Décision n° 20160223_B_004 du 23 février 2016 concernant la signature d'une convention de participation à des charges de fonctionnement entre Loire Semène et la Maison de l'Enfance Premol pour la participation à des frais de transport à Lavaldens du 15 au 19/02/2016,

Décision n° 20160223_B_005 du 23 février 2016 concernant la signature d'une convention de participation à des charges de fonctionnement entre Loire Semène et l'Association Au Fil de l'Ambre pour la participation à des frais de transport à Lavaldens du 22 au 26/02/2016.

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.